

## CONCOURS D'ENTRÉE LICENCE À PARCOURS MUSICIEN INTERPRÈTE

- Le candidat doit adresser **une lettre de motivation manuscrite** avant le 24 février 2026 par courrier postal ou à l'adresse suivante : [l.berthon@ville-tours.fr](mailto:l.berthon@ville-tours.fr).

NIVEAU SCOLAIRE	DATE DE L'ÉPREUVE	ÉPREUVES INSTRUMENTS/CHANT LYRIQUE
Licence 1 <sup>ère</sup> année en Instrument	20 mars 2026	Interprétation d'une ou deux pièces au choix pour instrument seul d'un niveau minimum de cycle 3  Vous devrez apporter la ou les partitions pour le jury le jour de l'épreuve
Licence 2 <sup>ème</sup> année en Instrument	20 mars 2026	Interprétation du programme imposé pour l'entrée en Cycle Spécialisé Concours qui auront lieu fin juin (date et modalités à venir).  Vous devrez apporter la ou les partitions pour le jury le jour de l'épreuve
Licence 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année en Chant Lyrique	20 mars 2026	Interprétation de 2 pièces lyriques dont une en langue française, d'un niveau minimum de cycle 3 pour une entrée en <b>L1</b> ou <b>L2</b>  Veuillez transmettre <b>avant le 1<sup>er</sup> mars 2026</b> les <b>partitions</b> de votre programme pour le pianiste accompagnateur qui sera mis à disposition

### FORMATION MUSICALE :

Les candidats **hors Conservatoire de Tours** ayant déjà validé **une Fin de Cycle 3 de FM d'un établissement classé CRD ou CRR** devront nous **transmettre un certificat de validation**, avant les épreuves, à l'adresse mail indiqué ci-dessus ou lors de l'inscription en ligne.

Ils **participeront aux tests de FM** afin d'obtenir une note qui sera prise en compte par la Fac, durant les 6 semestres du parcours Musicien Interprète, avec la possibilité, en fonction des places disponibles, de suivre les cours de FM Cycle 3 au CRR si la note obtenue n'est pas satisfaisante.

Les candidats déjà élèves au Conservatoire qui ont un niveau de Formation Musicale **inférieur au Fin de Cycle 2** devront **passer les tests de niveau** de FM. Pas de tests de FM pour les élèves suivant actuellement un cours de **FM de Fin de Cycle 2 ou Cycle 3** ou ayant **validé un niveau Cycle 3 de FM au CRR**.

> Ces tests progressifs seront d'un niveau minimum de **Fin de Cycle 2** abordant le chant, le rythme, la lecture, l'écoute mélodique et rythmique.